



Quintellia

Formation Professionnelle

PROGRAMME de FORMATION

Sensibilisation et prévention
du risque amiante

Votre contact privilégié :

Teddy MARCHAND

06 20 68 26 86

teddy.marchand@elithis.fr

www.elithis.fr

OBJECTIFS

- Appliquer la réglementation et connaître les pratiques de prévention avant toute prise de décision technico-économique relative à l'activité et à l'intervention sur des matériaux ou appareils susceptibles de libérer des fibres d'amiante.
- Préparer à la partie théorique de la certification « diagnostic amiante ».

PUBLIC

Personnel encadrant ; Techniciens et toute personne susceptible de se trouver en présence d'amiante

DUREE

5 jours

La formation se déroulera en 2 parties : une première session de 3 jours puis une seconde session de 2 jours.

METHODE PEDAGOGIQUE

- Supports papier
- Documents de référence (classeur de 900 pages)
- Films pédagogiques
- Méthode participative basée sur l'expérience du formateur, les textes réglementaires applicables.
- Possibilité de visite sur site

PROGRAMME

Formation pour le personnel d'encadrement technique

- Connaître les opérations spécifiques de l'activité exercée pouvant entraîner la libération de fibres d'amiante et les niveaux d'exposition et d'empoussièrement induits.
- Etre capable de définir des procédures adaptées aux interventions sur des matériaux contenant de l'amiante
- Connaître les caractéristiques et propriétés de l'amiante et ses effets sur la santé, notamment les effets synergiques du tabagisme.
- Connaître les exigences de la réglementation relative à l'interdiction de l'amiante et la prévention du risque amiante et des autres risques afférents aux interventions sur les matériaux amiantés (risques électriques, risques chimiques, chute de hauteur, etc.)
- Connaître les exigences du code de la santé publique liées à l'exposition à l'amiante de la population, notamment les obligations des propriétaires d'immeubles bâtis concernant la recherche de flocages, calorifugeages et faux-plafonds contenant de l'amiante et le repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante ainsi que des ces repérages.
- Connaître les documents exigibles lors de toute intervention sur des immeubles bâtis (rapports de repérages exhaustifs, diagnostics réalisés suivant les missions et méthodologie). Etre capable d'effectuer l'analyse critique de ces documents et de les utiliser pour évaluer les risques.
- Connaître les exigences réglementaires relatives à l'élimination des déchets amiantés.
- Connaître les régions comportant des terrains amiantifères.
- Connaître les produits et dispositifs susceptibles de contenir de l'amiante.

- Connaître les modalités d'identification des matériaux susceptibles de contenir de l'amiante.
- Connaître les obligations du donneur d'ordre concernant l'identification et le repérage de l'amiante en place et de communication des résultats aux entreprises intervenantes.
- Connaître les dispositions pénales encourues par l'employeur en cas d'infraction à ses obligations de prévention des risques, santé et sécurité vis-à-vis des travailleurs.

QUALIFICATION

A l'issu de cette formation et du succès aux évaluations un certificat de compétence sera remis aux stagiaires.